

« LA CULTURE AU
QUOTIDIEN » : PROJET DE
CREATION ARTISTIQUE LIE AU
CADRE DE VIE DES HABITANTS
D'OULLINS

APPEL A PROJET

Ville d'Oullins
Service Politique de la Ville

// **PREAMBULE**

1. Le volet culturel dans le CUCS d'Oullins

La culture est un axe fort au sein du Contrat Urbain de Cohésion d'Oullins. Cette thématique touche plusieurs dimensions essentielles de la politique de la ville : le « mieux vivre ensemble » et le lien social, la participation et l'implication des habitants, l'éducation au sens large et la lutte contre les discriminations.

Le Bac à Traille, annexe du Théâtre de la Renaissance et situé au cœur de la Saulaie (zone urbaine sensible, classé en catégorie 1 du CUCS) est le pivot du volet culturel du CUCS d'Oullins. Ce lieu est reconnu pour la fabrication et la diffusion de créations de théâtre musical d'une part et d'autre part pour l'accueil d'équipes/compagnies en résidence en résonance avec le projet artistique global. A travers cette annexe, le Théâtre de la Renaissance a mis en place un travail dans la durée pour initier à une culture musicale et théâtrale des personnes qui en sont éloignées ou exclues.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, plusieurs projets et actions culturels sont menés en direction des publics prioritaires :

- 1,2,3 Saulaie : ce projet partenarial avait pour ambition la prise de parole et les échanges entre générations et entre anciens/nouveaux arrivants autour de l'histoire et de l'avenir du quartier de la Saulaie, en utilisant différents supports culturels (photographie, vidéo, dessin, peinture, musique...). Durant 3 années consécutives, la mobilisation de 3 groupes constitués d'enfants, ados et adultes a permis l'avènement d'une exposition qui a regroupé plus de 200 personnes au Bac à Traille, la représentation d'une pièce de théâtre au Théâtre de la Renaissance et la diffusion d'un carnet de voyage récapitulant l'itinéraire du projet.
- Ecran total : co-organisé par la Ville d'Oullins et le Théâtre de la Renaissance (dans le cadre de son volet « cinématographique »), le festival « Ecran total » propose, chaque année sur les premières semaines de juillet, quatre rendez-vous cinéma en plein air à la nuit tombée. Ils sont répartis sur 4 quartiers de la ville dont 2 sont situés en politique de la ville : la Saulaie, le Golf. Environ 150 personnes assistent à chaque projection.
- Connexions : dans le cadre de la fête de l'Iris (moment de rencontre festif et culturel de tous les oullinois, près de 8000 visiteurs), la Ville d'Oullins met en place depuis 2008 une série d'ateliers de pratique artistique avec les habitants, en amont, autour d'une création partagée et intergénérationnelle. Le quartier d'Ampère a été particulièrement ciblé. Ce projet reflète les véritables enjeux entre culture et politique de la ville. Il mixe qualité artistique aboutissant à une création (encadrement par un artiste professionnel), travail dans le temps (atelier sur plusieurs mois), valorisation/reconnaissance/temps fort (présentation des résultats à la fête de l'Iris), lien avec les territoires (prise en compte des spécificités de chaque quartier, appui sur les relais de proximité : centre social, associations locales...).
- Interculturalité : plusieurs associations implantées sur le territoire oullinois mènent un travail au niveau social, interculturel et citoyen depuis de nombreuses années, notamment l'association culturelle franco-tunisienne d'Oullins et du Grand Lyon (ACFTO-GL) et l'association culturelle maghrébine « Oasis ». ». Le Centre Social de la

Saulaie mène une politique sociale de proximité touchant à l'interculturalité par l'organisation d'évènements et le soutien des initiatives festives des habitants.

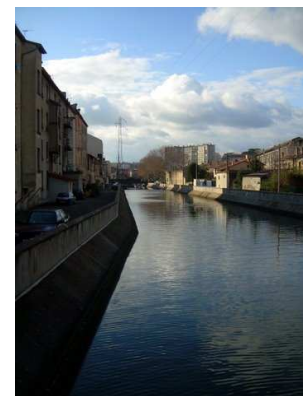
2. Contexte et situation du quartier de la Saulaie

Le quartier de la Saulaie fut jadis très apprécié pour ses qualités agricoles. A partir du 17e siècle, il devint le grand site industriel d'Oullins jusque dans les années 1970. Ce quartier populaire a toujours bénéficié d'une identité forte fondée sur la solidarité et la convivialité. C'est dans ce quartier que l'on venait traverser le Rhône (grâce au Bac à Traille), se divertir dans les guinguettes au bord du fleuve, mais aussi travailler dans les nombreuses industries (Tanneries, Ateliers SNCF, verreries...).

Depuis 1990, la commune a choisi de confirmer son caractère économique en y implantant une ZAC de 22 hectares en face de la sortie d'autoroute A7. De nombreuses entreprises ont choisi de s'installer dans ce secteur : JDS Center, Laboratoire national des fraudes, TNT, Centre de formation national Peugeot...

Ce quartier, classé en ZUS catégorie 1, est également un lieu de vie sociale importante grâce notamment à l'école de la Saulaie, le pôle petite enfance, le Bac à Traille, le Centre Social de la Saulaie, la Maison des Associations ou encore le PIVO (Pôle d'Initiatives de la Ville d'Oullins).

Durant les prochaines années, la Saulaie va subir de nombreuses transformations urbaines avec la construction d'un hôtel sur la place Kellermann, la construction d'un pôle multimodal de transports avec une station de métro (2013), l'aménagement des friches SNCF en éco-quartier, mais aussi un projet de rénovation de l'habitat sur les bords de l'Yzeron.



3. Les effets des actions déjà engagées

- **Un impact réel sur la valorisation, l'identité et la reconnaissance de la Saulaie comme un quartier de la Ville d'Oullins**

L'évaluation du volet « culture du CUCS » pointe que la politique culturelle menée depuis 3 ans sur la Saulaie, a incontestablement porté ses fruits sur l'identité du quartier. Le Bac à Traille en est reconnu en tant qu'équipement public culturel par les habitants du quartier mais également par les habitants oullinois. Ce lieu a maintenant une identité qui profite forcément au quartier et à son image. Il a participé à la restructuration de l'espace public autour de l'école de la Saulaie, considéré comme le cœur de vie du quartier.

Parallèlement, l'ensemble des actions culturelles menées sur la Saulaie participent à valoriser positivement le quartier et ses habitants. Grâce à l'angle culturel, le regard change : on parle aussi d'énergie, de dynamique, de métissage, de projets qu'il faut donner à voir... même, si concrètement, ce changement (ou cet impact) est difficilement mesurable.

La question de la reconnaissance est aussi fondamentale tant au niveau des habitants en tant qu'individus qu'au niveau du quartier en tant que territoire communal. Le projet « 1,2,3 Saulaie » a été pour cela révélateur du besoin des habitants de reconnaissance et de fierté, en montrant ce qu'ils sont, ce qu'ils ont été et également ce qu'ils veulent être.

Tous ces éléments d'identité et de reconnaissance sont difficilement mesurables mais paraissent incontestables notamment dans la dynamisation du quartier. Malgré tout, leur poids reste à mesurer face à l'ampleur du chantier en terme d'image encore véhiculée de la Saulaie.

- **Un impact limité sur la vie quotidienne des habitants**

L'évaluation souligne également que l'ensemble des actions menées en matière culturelle sur les quartiers « politique de la ville » ont des effets, notamment ponctuels, sur les habitants qui s'impliquent dans les projets, notamment en terme d'ouverture sur l'extérieur, d'épanouissement et de lien social, et ils ne sont pas, bien évidemment, à négliger. Pour n'en citer que quelques uns : accès au théâtre pour des publics qui n'y sont jamais allés, travail du Centre Social à partir du dispositif « culture pour tous », participation à des événements/rencontres à l'extérieur de la commune, rencontres/co-productions avec des artistes, travail inter-générationnel...

Malgré tout, ces **effets restent limités** tout d'abord à un **nombre de personnes** et ils touchent peu la pratique culturelle et la vie quotidienne des habitants sur le long terme, une fois que le cours de la vie reprend ses droits. Pour illustrer ce propos :

- en terme d'**accès à la culture** : les habitants de la Saulaie ont encore beaucoup de mal à dépasser l'accès aux spectacles en dehors de la gratuité, de la proximité (Bac à Traille) et/ou en lien avec l'école et les

- enfants ; les comportements / attitudes lors des spectacles sont souvent problématiques (bruits, poussettes, horaires...) ;
- en terme de **vie quotidienne des habitants** : peu ou pas de liens / bonifications de cette politique culturelle au niveau des populations mobilisées avec les problématiques majeures qui concernent les populations du quartier : emploi, logement, intégration sociale, discriminations, délinquance... Le seul lien est fait autour de l'éducation via l'école et l'accompagnement scolaire avec la bonification des projets culturels dans les apprentissages scolaires et la pratique du jeu avec la Ludothèque.

La culture comme levier de travail

Suite à l'évaluation du contrat urbain de cohésion sociale, les acteurs locaux des quartiers en politique de la ville ont déterminé **un enjeu crucial autour de la question du cadre de vie.**

Il a semblé pertinent aux partenaires de travailler et approfondir cette thématique du cadre de vie dans une dimension projet de territoire/lien social/mobilisation des habitants à travers le support que peut être la culture.

En effet, il est souligné par les acteurs du territoire le besoin de sensibiliser les habitants aux modifications des contours du quartier et de leur représentation : l'aménagement urbain de ce quartier aura probablement une incidence forte sur la trajectoire individuelle et collective des habitants. Il est également noté le rôle spécifique du logement en lien avec les aspects quotidiens (sommeil, hygiène et salubrité...) et plusieurs incidents repérés (incendie, squat, sur occupation, marchands de sommeil...). Par ailleurs, il est régulièrement repéré des dysfonctionnements : usages inadaptés sur certains espaces (jeux de ballons dans les allées par exemple), trouble du voisinage, dépôts d'encombrants, jet d'ordures ou de nourriture par les fenêtres, dégradations....

Il s'agira pour le prestataire retenu de s'appuyer sur un support culturel pour influencer les trajectoires individuelles et collectives des habitants.

Le cadre de vie devra être considéré par le prestataire retenu, comme la thématique d'entrée du projet. Il devra être envisagé comme un levier pour traiter des problématiques collectives et individuelles en lien avec les partenaires locaux. Emploi, insertion, délinquance, santé, citoyenneté, absentéisme scolaire... seront autant de champs à explorer, à investir tout au long du projet en mobilisant les acteurs concernés.

Par ailleurs, le patrimoine de l'OPAC du Rhône est proposé comme une opportunité pour créer des liens avec les autres habitants du quartier de la Saulaie en particulier et d'Oullins en général.

// L'appel à projet « la culture au quotidien »

La Ville d'Oullins lance à partir de juillet 2011 un appel à projet aux artistes pour concevoir un projet impliquant la participation d'habitants d'Oullins en général et de la Saulaie en particulier.

L'appel à projet repose sur les principes suivants :

- Mobiliser les partenaires locaux autour de ce projet culturel.
- Imaginer un projet artistique autour du cadre de vie des habitants en prenant en compte le patrimoine de l'OPAC du Rhône du quartier de la Saulaie.
- Mobiliser un ou des groupes d'habitants ayant pour objectif la réalisation d'un objet artistique, en s'appuyant sur les partenaires locaux dont le théâtre la Renaissance, les Centres Sociaux d'Oullins (ACSO), l'OPAC du Rhône et la Ville d'Oullins.
- Favoriser la mobilisation d'habitants peu impliqués et les nouveaux arrivants dans la vie du quartier.
- Impliquer les habitants dans la prise en compte de leur cadre de vie et favoriser le dialogue locataires/bailleur social.
- Etablir des passerelles avec les acteurs locaux tout au long du projet en vue de traiter des problématiques collectives et individuelles.

// Cahier des charges /

Il est proposé de dérouler la mission de la manière suivante :

1. Mission « Informer, mobiliser les acteurs d'Oullins en général et du quartier de la Saulaie en particulier autour de ce projet »

L'objectif est d'informer un maximum d'acteurs institutionnels et associatifs oullinois dès le départ de ce projet. Le projet étant un levier afin de travailler différentes problématiques (emploi, santé, logement, absentéisme scolaire), cette étape est primordiale. Cette mission passera notamment par :

- l'organisation d'une réunion d'information des partenaires locaux. Le prestataire pourra s'appuyer sur le service politique de la ville pour contacter et inviter les acteurs potentiellement intéressés par la résonance du projet.

1'. Mission « Etablir des passerelles avec les acteurs locaux tout au long du projet »

Il s'agira pour le prestataire d'être à l'écoute des habitants impliqués dans le projet en de prendre en compte leur problématique. Qu'elles soient liées à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation, aux loisirs, à l'accès au droit, ces problématiques devront être relayées aux différents acteurs locaux afin de permettre un accompagnement/suivi individualisé. Cela suppose un travail d'échange et de suivi avec les partenaires durant le projet. Il est à envisager un compte rendu écrit diffusé aux partenaires après chaque atelier participatif.

- La rencontre des partenaires (OPAC du Rhône, MDR, CAF, ACSO, ADSEA, service emploi...) connaissant les habitants concernés par le projet. Environ 3 réunions sont à prévoir tout au long du projet.

2. Mission « Imaginer un projet artistique autour du cadre de vie des habitants notamment en prenant en compte le patrimoine de l'OPAC du Rhône »

Il s'agira de susciter la curiosité et la réaction des locataires en mettant en valeur les espaces collectifs de leur quotidien.

L'objet artistique réalisé devra être a priori éphémère.

L'équipe artistique retenue devra être présente sur le quartier de la Saulaie, afin d'apostropher et maintenir le niveau de mobilisation des locataires. Le Bac à Traille, local implanté à la Saulaie et dédié au théâtre pourra être un lieu de travail pour les artistes, en accord avec le Théâtre la Renaissance.

L'association des Centres Sociaux d'Oullins (ACSO) sera également un relais et un appui pour mobiliser les locataires et des habitants (co-animation des groupes notamment avec le prestataire ...). Il s'agira aussi de favoriser la participation des personnes peu impliquées dans la vie du quartier.

Le travail prendra la forme d'une expression artistique proposée par la compagnie retenue. Elle devra prendre en compte les éléments suivants :

- l'implication des habitants dans la construction/écriture du projet est la condition préalable indispensable. Le projet artistique devra inclure une dimension sociale.
- l'expression artistique retenue devra donner lieu à des ateliers participatifs (environ 5 à 10 ateliers)
- cette expression devra contribuer à créer des liens et des rencontres entre locataires de quartiers (Saulaie, Golf, Ampère ou tout autre quartier d'Oullins) et type d'habitats différents (logement privé, logement HLM, anciens habitants, nouveaux arrivants...) au sein des espaces communs de la résidence « les Saulées »
- le travail engagé avec le prestataire artistique retenu devra aboutir à la constitution d'un noyau de locataires (intra Saulées et extra Saulées) susceptible d'alimenter la suite du projet.

3. Mission « Valorisation la production artistique »

La production artistique réalisée devra donner lieu à un temps fort de présentation au public. Ce dernier pourrait se dérouler dans ou à proximité de la Résidence « les Saulées » (Résidence de l'OPAC du Rhône). Selon la dimension du projet et le degré de participation d'autres lieux pourraient être investis, dont le Bac à Traille ou le Théâtre La Renaissance, afin de favoriser les liens avec les habitants du quartier et les Oullinois.

4. Rendus

Les différentes phases du projet devront faire l'objet de compte rendu élaboré par le prestataire et transmis au maître d'ouvrage.

Au terme du projet, un bilan papier devra être produit. Il fera l'objet d'une réunion partenariale en présence du prestataire qui permettra d'envisager la suite du projet si nécessaire.

5. Les partenaires du projet

Groupe de suivi du projet

- La Ville d'Oullins,
- l'Opac du Rhône s'engagera dans la mobilisation des locataires et des habitants (constitution de groupes de locataires, ...)
- le Théâtre de la Renaissance, sera en appui pour définir les choix artistiques et apportera sa contribution sur les moyens logistiques (Bac à Traille, mise en commun des moyens matériels (éclairage, matériel audio,..., etc.) et techniques).
- l'Association des Centres Sociaux d'Oullins s'impliquera dans le suivi des groupes de locataires et d'habitants

Le prestataire participera a minima à trois temps de travail du groupe de suivi.

// Les conditions /

- La Ville d'Oullins sélectionne un projet auquel elle alloue une somme comprise entre 7000 € et 9500 € (toutes charges incluses, y compris, frais matériel déplacements, hébergement, repas, charges sociales et droits d'auteurs).
- Les droits des productions artistiques sont acquis à la Ville d'Oullins pour la durée des installations.
- La reproduction à usage de communication des œuvres est acquise à la Ville d'Oullins pour la promotion de l'opération.
- Toute installation à l'intérieur de la Résidence Les Saulées devra faire l'objet d'une demande écrite à l'OPAC du Rhône (et à la Ville d'Oullins).
- La Ville d'Oullins pourra être en appui sur certains aspects de communication.

// Dossier de candidature /

Chaque projet devra comporter :

- une présentation de l'artiste (ou du collectif),
- un book,
- une note d'intention précisant le protocole d'implication des habitants et des partenaires ,
- un budget prévisionnel.

Les projets doivent être adressés **avant le 19 août 2011**

A l'attention de Monsieur le Maire :

Ville d'Oullins

Service Politique de la Ville- Appel à projet « Culture au quotidien »

BP87 - 69923 OULLINS CEDEX

Plus de renseignements Fabien Yvorel, service politique de la ville

Mail : fyvorel@ville-oullins.fr – Tel : 04.78.50.71.89

La Ville d'Oullins se réserve le droit d'annuler ce projet si les conditions nécessaires pour le mener à bien ne sont pas réunies.

// Le Jury /

Un premier jury présélectionnera 4 dossiers.

Le jury définitif se réunira le 9 septembre 2011 en Mairie d'Oullins, pour retenir le projet.

Il sera composé de représentants de la Ville d'Oullins et des partenaires engagés dans l'action.

Il sera demandé aux artistes pré-sélectionnés de venir présenter à ce jury leurs intentions et la philosophie du projet.

Les critères de sélection seront :

- l'originalité et la qualité artistique
- les modalités de mobilisation des habitants
- les modalités du travail collectif avec les groupes d'habitants
- les modalités de prise en compte des problématiques collectives et individuelles
- la pertinence du projet au regard du site d'installation.

// Calendrier prévisionnel

Juillet 2011 Appel à projet « La Culture au quotidien »

19 août 2011 Date limite de réception des candidatures

9 septembre 2011 Choix du candidat par le Jury

Septembre 2011 Reconnaissance du site, mobilisation des habitants et mise en place du calendrier du projet

Octobre 2011 à mars 2012 Ateliers participatifs

Avril 2012 Rendu de l'objet artistique

Mai 2012 Bilan